

RÈGLEMENT

DESCRIPTION

Le Vertiroc est ouvert à toute personne souhaitant s'initier ou se perfectionner à l'alpinisme, membre de la FFME ou non, et mesurant plus de 1m10.

La manifestation se déroule sur des parcours adaptés et potentiellement repartis sur plusieurs sites :

- Les via-ferratas
- Les parcours montagne
- Les écoles d'escalade

Trois niveaux de difficulté sont proposés : **Découverte, Progression et Vers l'autonomie.**

Pour les parcours **Découverte** et **Progression** : les participants évoluent en groupe constitué par l'organisation et encadré par une personne habilitée par le pôle Vertical.

Les participants du parcours **Vers l'autonomie** (Grande voie) évoluent par cordée (de 2 ou 3 pers. max), sur un parcours adapté.

ENCADREMENT

Les ateliers sont animés par des guides professionnels, BE ou des cadres FFME. L'encadrement est assuré par des initiateurs ou membres de la FFME habilités à encadrer.

MATERIEL

Les parcours se déroulent dans un environnement montagnard partiellement aménagé. Il est impératif que chaque participant ait le matériel adapté au milieu (chaussure de randonnée, et/ou chausson d'escalade, vêtement adapté à la météo). Le matériel technique (casque, harnais, longes...) pour les parcours via ferrata, parcours montagne, escalade sera fourni. Pour les "grandes voies", le matériel individuel sera accepté sous réserve de contrôle des EPI par le cadre.

ACCUEIL

Tous les participants devront **obligatoirement bien respecter les horaires et lieu de rendez-vous**, faute de quoi, il pourra leur être refusé l'accès aux différents sites. Un pôle accueil sera installé au Pôle Vertical au 64, rue du 19 mars 1962 42660 Planfoy. Tous les participants devront s'y enregistrer avant d'accéder au site et aussi à leur retour.

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

L'hébergement et la restauration ne sont pas inclus dans le prix du week-end et ne sont pas gérés par l'organisation du Vertiroc.

PARKING

Le parking de Planfoy est le seul ouvert pour les participants.

DEVELOPPEMENT DURABLE

L'organisation du Vertiroc est soucieuse de limiter l'impact environnemental de l'événement et mettra à votre disposition diverses poubelles de tri, gobelets réutilisables, etc. Merci de ne laisser aucun déchet hors des endroits de collecte et de privilégier le covoiturage.

MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font exclusivement en ligne. L'inscription n'est effective qu'après avoir rempli tous les champs requis, effectué le paiement correspondant et reçu l'email de confirmation. Les groupes seront constitués au départ des accès à chacun des parcours. Le nombre de participants est limité. **Les inscriptions seront clôturées au plus tard le 07 octobre 2021, 23h30.**

TARIF

Le tarif par ½ journée est de 8,00 euros N.D.T. pour les parcours via ferrata, parcours montagne, initiation escalade.

Le tarif à la journée est de 12 euros N.D.T. pour les grandes voies et ateliers techniques

PAIEMENT

Le paiement se fera en ligne au moment de l'inscription. Aucun remboursement ne sera effectué, sauf en cas d'annulation du fait de l'organisateur (météo).

ASSURANCES

Les participants qui ne sont pas adhérents à la FFME doivent obligatoirement prendre connaissance des informations sur l'importance d'une assurance de personne. Pour les personnes souhaitant souscrire une assurance de personne pourront le faire à l'accueil de VertiROC.

AUTORISATION POUR LES MINEURS

Les mineurs doivent impérativement, au moment de l'inscription, fournir une autorisation et une décharge parentales.



DROIT A L'IMAGE

Tout inscrit au Vertiroc autorise la prise d'images et vidéos durant la manifestation et leur diffusion par la FFME ou les photographes missionnés sur la manifestation, pour la promotion de la manifestation ou toute autre communication.

MODIFICATION DU PROGRAMME ET ANNULATION

L'organisation se réserve la possibilité de modifier en tout temps le programme des activités et animations, voire d'annuler la manifestation (notamment en cas de conditions météorologiques défavorables). Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables pour des faits indépendants de leur volonté ou qui ne sont pas de leur ressort (météo, conditions sur le terrain, etc.).

PASS SANITAIRE

Les participants (+12 ans) devront présenter un pass sanitaire valide le jour de l'événement.